

# **LES ALIÉNÉS VOYAGEURS**

**LE CAS ALBERT**

[www.librairieharmattan.com](http://www.librairieharmattan.com)  
e-mail : [harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

© L'Harmattan, 2005  
ISBN : 2-7475-8869-6  
EAN : 9782747588690

**Philippe Auguste TISSIÉ**

# **LES ALIÉNÉS VOYAGEURS**

**LE CAS ALBERT**

**Avec une introduction de Serge NICOLAS**

**L'Harmattan**  
5-7, rue de l'École-  
Polytechnique  
75005 Paris  
FRANCE

**L'Harmattan Hongrie**  
Kossuth L. u. 14-16  
1053 Budapest  
HONGRIE

**L'Harmattan Italia**  
Via Degli Artisti, 15  
10124 Torino  
ITALIE

## **Collection Encyclopédie Psychologique**

*dirigée par Serge Nicolas*

La psychologie est aujourd'hui la science fondamentale de l'homme moral. Son histoire a réellement commencé à être écrite au cours du XIX<sup>e</sup> siècle par des pionniers dont les œuvres sont encore souvent citées mais bien trop rarement lues et étudiées. L'objectif de cette encyclopédie est de rendre accessible au plus grand nombre ces écrits d'un autre siècle qui ont contribué à l'autonomie de la psychologie en tant que discipline scientifique. Cette collection, rassemblant les textes majeurs des plus grands psychologues, est orientée vers la réédition des ouvrages classiques de psychologie qu'il est difficile de se procurer aujourd'hui.

### **Ouvrage sur le même thème**

E.E. AZAM, Hypnotisme et double conscience, le cas Félicita (1887), 2004.

### **Dernières parutions**

- A. BINET, Psychologie de la mémoire, 2003.
- A. BINET, & Th. SIMON, Le premier test d'intelligence (1905), 2004.
- A. BINET, L'étude expérimentale de l'intelligence (1903), 2004.
- A. BINET, & Th. SIMON, Le développement de l'intelligence (1908), 2004
- A. BINET, La graphologie : Les révélations de l'écriture (1906), 2004.
- A. BINET, Psychologie des grands calculateurs et joueurs d'échecs, 2004.
- A. BINET, La fatigue intellectuelle (1898), 2004.
- A. BINET, La suggestibilité (1900), 2004.
- H. BERNHEIM, De la suggestion dans l'état hypnotique (1884), 2004.
- Alexandre BERTRAND, Du magnétisme animal en France (1826), 2004.
- James BRAID, Hypnose ou traité du sommeil nerveux (1843), 2004.
- J. DELEUZE, Histoire critique du magnétisme animal (1813, 2 vol.), 2004
- Pierre JANET, Conférences à la Salpêtrière (1892), 2003.
- Pierre JANET, Leçons au Collège de France (1895-1934), 2004.
- Pierre JANET, La psychanalyse de Freud (1913), 2004.
- Pierre JANET, Contribution à l'étude des accidents mentaux (1893), 2004.
- Pierre JANET, Premiers écrits psychologiques (1885-1888), 2005.
- Auguste A. LIEBEAULT, Du sommeil et des états analogues (1866), 2004
- F. A. MESMER, Mémoire sur la découverte du magnétisme animal (1779)
- Théodule RIBOT, La psychologie allemande contemporaine (1879), 2003.
- Serge NICOLAS, La psychologie de W. Wundt (1832-1920), 2003.
- Serge NICOLAS, L'hypnose : Charcot face à Bernheim, 2004.
- L.F. LELUT, La phrénologie : son histoire, son système (1858), 2003.
- Pierre FLOURENS, Examen de la phrénologie (1842), 2004.
- Paul BROCA, Ecrits sur l'aphasie (1861-1869), 2004.
- F.J. GALL, Sur les fonctions du cerveau (Vol. 1, 1822), 2004.

## UN ALIÉNÉ VOYAGEUR : LE CAS ALBERT

### Critère diagnostique de la fugue dissociative

En 2002, le philosophe et historien Ian Hacking, professeur au Collège de France, publiait un ouvrage remarquable sur les fous voyageurs<sup>1</sup>. Il y décrivait le cas Albert<sup>2</sup>, un employé de la compagnie du gaz à Bordeaux, qui fugue pendant des jours, des mois ou des années entières en perdant son identité mais jamais sa pulsion de partir et de marcher encore. Albert est le premier « fugueur » de l'histoire à qui un médecin consacra une monographie spécifique. Ce médecin est Philippe Tissié<sup>3</sup> (1852-1935) qui va poser le diagnostic de folie avec fugue dans une thèse retentissante<sup>4</sup>. Albert, déjà connu depuis quelques années pour de nombreux épisodes de fugue, entre à l'hôpital Saint-André de Bordeaux le 3 mai 1886 dans le service du professeur Albert Pitres (1848-1928). Son interne Tissié décide alors d'étudier ce cas remarquable qui sera le sujet de sa thèse de médecine. La publication du livre, tiré de sa thèse, va constituer le début de l'étude systématique des fugueurs ou aliénés voyageurs à travers l'Europe. Jean-Martin Charcot (1825-1893) présentera le cas M. l'année suivante (1888) et les premiers débats eurent lieu en France en 1889. La fugue devient un trouble médical.

---

<sup>1</sup> Hacking, I. (2002). *Les fous voyageurs*. Paris : Les Empêcheurs de Penser en Rond / Le Seuil. Nous renvoyons le lecteur à cet intéressant ouvrage pour l'étude d'Albert et des aliénés voyageurs en général.

<sup>2</sup> De son vrai nom Jean-Albert Dadas (1860-1907).

<sup>3</sup> Pour des informations biographiques cf. Hacking, I. (2002), *op. c.*

<sup>4</sup> Tissié, Ph. (1887). *Les aliénés voyageurs*. Cette thèse a été republiée *in extenso* avec une petite différence dans la pagination par l'éditeur Doin (Tissié, Ph. (1887). *Les aliénés voyageurs*. Paris : Doin). Nous avons ici choisi de rééditer la thèse originale de Tissié avec l'aide de la Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine (BIUM) de Paris qui en possède un exemplaire et qui en a aimablement autorisé la reproduction.

Aujourd'hui, la fugue psychogène, appelée maintenant dans le mini DSM-IV-TR (2000/2004) fugue dissociative (p. 236, F44.1 ; 300.13), contient les critères diagnostiques suivants<sup>5</sup> :

- A. La perturbation principale est un départ soudain et inattendu du domicile ou du lieu de travail habituel, s'accompagnant d'une incapacité à se souvenir de son passé.
- B. Confusion concernant l'identité personnelle ou adoption d'une nouvelle identité (partielle ou complète).
- C. La perturbation ne survient pas exclusivement au cours de l'évolution d'un trouble dissociatif de l'identité et n'est pas due aux effets physiologiques directs d'une substance (par ex., une substance donnant lieu à un abus, un médicament) ou d'une affection médicale générale (par ex., l'épilepsie temporale).
- D. Les symptômes sont à l'origine d'une souffrance cliniquement significative ou d'une altération du fonctionnement social, professionnel ou dans d'autres domaines importants.

Le CIM-10, le manuel diagnostique européen standard insiste beaucoup sur l'amnésie au lieu de mettre en avant la confusion sur l'identité personnelle. Pour un diagnostic définitif il doit y avoir :

- A. Les caractères de l'amnésie dissociative.
- B. Un voyage délibéré dépassant le rayon habituel quotidien (la différenciation entre voyage et vagabondage doit être établie sur une base locale).
- C. Le maintien d'une hygiène personnelle (manger, se laver) et d'une interaction sociale simple avec des étrangers (acheter des titres de transport ou de l'essence, demander des indications, commander des repas).

Pourtant, le titre de la thèse de Tissié n'avait rien d'original. En effet, Achille Foville fils (1831-1887) avait déjà publié en 1875 un article remarquable sur le thème mais sans suggérer l'existence d'une nouvelle entité médicale. Nous faisons précéder la reproduction de la thèse de Tissié de l'article de Foville sur les aliénés voyageurs, ou migrants.

---

<sup>5</sup> *Mini DSM-IV-TR – Critères diagnostiques* (2004). Paris : Masson.

## Les aliénés voyageurs ou migrants par A. Foville (1875)<sup>6</sup>

« Il ne m'a pas été possible, quoi que j'aie fait, dit Leuret, de distinguer, par sa nature par sa nature seule, une idée folle d'une idée raisonnable. J'ai cherché soit à Charenton soit à Bicêtre, soit à la Salpêtrière, l'idée qui me paraîtrait la plus folle ; puis, lorsque je la comparais à bon nombre de celles qui ont cours dans le monde, j'étais tout surpris et presque honteux de n'y pas voir de différence. » *Fragments psychologiques sur la folie*, p. 41.

Ce que, dans ce passage souvent cité, Leuret dit des idées délirantes, on peut le dire, au même titre, des actes délirants, (page 6) qui, eux aussi, n'ont que bien rarement un caractère pathognomonique intrinsèque, et qui, pris en eux-mêmes et considérés isolément peuvent, presque toujours, trouver leurs analogues parmi les actes des gens raisonnables.

Réciproquement, il n'est pour ainsi dire pas un acte qui, habituellement propre aux personnes sensées, ne puisse aussi être accompli par des aliénés, sous l'inspiration de leur délire, et qui ne devienne ainsi, dans certaines circonstances, une manifestation morbide, un véritable symptôme de folie. Mais, ici encore, pour reconnaître le caractère vésanique de ces actes, il faut bien se garder de les examiner à l'état d'isolement. Il est essentiel, au contraire, de les relier aux circonstances qui les ont précédés et motivés, de démontrer le caractère délirant de ces phénomènes, et d'établir ainsi, entre eux et les actes étudiés, un rapport évident de cause à effet.

Si l'on généralisait ce procédé, on pourrait faire presque autant de chapitres de pathologie générale vésanique que l'on peut imaginer de natures d'actes ; mais, et ceci est un point sur lequel il est indispensable d'insister, il ne s'en suivrait pas que l'on proposât de morceler l'étude théorique de la folie en un nombre correspondant d'espèces morbides distinctes, caractérisées chacune par un seul genre d'action délirante, et par une épithète spécifique. Loin de là, au lieu de ramener à l'étude des monomanies exclusives, cette analyse devrait au contraire avoir pour but de démontrer que, malgré la variété infinie de ses manifestations

---

<sup>6</sup> Foville, Ach., fils (1875). Les aliénés voyageurs ou migrants. Étude clinique sur certains cas de lypémanie (Mémoire lu à la Société Médico-Psychologique dans la séance du 26 avril 1875). *Annales Médico-Psychologiques, Journal de l'aliénation mentale et de la médecine légale des aliénés*, 14, 5<sup>e</sup> série, juillet, 5-45.

symptomatologiques, le délire dans les actes peut toujours se rattacher à l'une des diverses formes de maladies mentales dont l'étude clinique des aliénés a fait reconnaître l'existence.

Par conséquent, en parlant aujourd'hui d'un groupe d'aliénés que je désignerai sous la dénomination d'aliénés *voyageurs* ou *migrateurs*, je suis bien loin de vouloir m'exposer au reproche de prétendre inventer une nouvelle espèce de folie. Au contraire, je voudrais montrer comment (page 7) un acte qui est habituellement aussi réfléchi et aussi rationnellement motivé que les grands voyages, peut, dans certaines circonstances, être le résultat maladif d'une conception délirante ; puis, ceci établi, rechercher si les aliénés voyageurs ne présentent pas, conjointement à ce symptôme, un cortège d'autres caractères maladifs qui permettent d'établir le diagnostic différentiel de leur affection, et de la classer dans une espèce de folie déjà connue et déterminée.

L'analyse clinique est le seul guide qui puisse me conduire dans cette recherche, et c'est en rapportant ici un certain nombre d'observations d'aliénés migrants que je puis espérer atteindre le but que je me propose.

Mais je dois d'abord faire connaître les circonstances qui ont attiré mon attention sur les faits de ce genre, et sur leur signification pathologique.

Le Havre est, on le sait, une grande ville commerciale et maritime dont la population dépasse aujourd'hui 60,000 âmes. C'est un des principaux ports d'embarquement servant d'intermédiaire entre l'Europe et les autres parties du monde. Le commerce, l'industrie, tous les métiers relatifs à la navigation y ont acquis un développement excessif, et s'accompagnent, naturellement, de beaucoup d'influences susceptibles de produire l'aliénation mentale. Aussi est-il tout naturel que la ville du Havre contribue pour une part considérable à peupler, de ses malades, les asiles d'aliénés du département de la Seine-Inférieure, et c'est en effet ce qui a lieu. Pendant les deux années 1873 et 1874, le Havre, à lui seul, a fourni le sixième des malades admis à l'asile de Quatre-Mares, soit 30 sur une moyenne de 180 admissions annuelles.

Or, dès les premiers temps de mon séjour à Quatre-Mares, je fus frappé d'une particularité propre à quelques-uns de ces malades venant du Havre. Le plus grand nombre, sans doute, étaient des Havrais proprement dits, c'est-à-dire, qu'ils habitaient ordinairement la ville, soit qu'ils y fussent nés, (page 8) soit qu'ils y fussent établis depuis un temps plus ou moins long. D'autres, au contraire, et ce sont ceux dont je veux parler, ne

se trouvaient au Havre que d'une manière accidentelle, lorsqu'ils ont été arrêtés comme aliénés. Ils y étaient en qualité de simples passagers, et avaient manifesté leur état de folie, soit au moment de s'embarquer pour traverser l'Atlantique, soit à celui où ils débarquaient à leur retour de quelque pays lointain.

En me faisant raconter l'histoire détaillée de ces aliénés, ainsi reconnus et arrêtés au passage, et en rapprochant leurs observations les unes des autres, je remarquai qu'elles présentaient, toutes, certaines particularités identiques ; je me demandai alors si cette similitude, dans les circonstances qui les avaient fait conduire à l'asile, était l'effet d'un simple hasard, ou si elle ne dépendait pas, plutôt, d'une règle pathologique commune, et des caractères propres à la forme de folie dont ils étaient atteints.

C'est à cette question que le travail actuel a pour but de répondre, en constituant une sorte de clinique médico-psychologique des grands ports d'embarquement, et de celui du Havre en particulier.

Mais, avant de donner les observations des malades qui font l'objet de ce chapitre de clinique, je dois, encore mieux limiter mon sujet, en élaguant certaines catégories d'aliénés qui ont, il est vrai, avec eux, un point d'analogie, celui de se déplacer sous l'influence de l'état morbide de leur intelligence, mais qui en diffèrent trop complètement à d'autres égards pour qu'entre eux la confusion soit admissible.

Il est certains imbéciles qui ne peuvent s'astreindre à aucune résidence fixe ; qui ont un véritable besoin de continuellement changer de place, et, qu'à moins de les séquestrer, on ne peut guère empêcher d'errer dans les campagnes en se livrant au vagabondage, voire même au maraudage.

Il y a aussi quelques malades affectés de folie instinctive, qui, lorsqu'ils sont repris d'un de leurs accès périodiques, (page 9) se sentent impérieusement poussés à quitter l'endroit où ils demeurent, et à aller, dans d'autres parages, se livrer à leurs actions délirantes. C'est notamment ce qui arrive à certains dipsomanes qui, chaque fois qu'ils sont en proie à un de leurs paroxysmes, disparaissent du lieu de leur domicile, se cachent en plongeant pour ainsi dire dans les bas-fonds sociaux, où ils vont satisfaire leur fureur de boire, et ne reparaissent que lorsque leur accès de débauche est terminé.

Il y a des épileptiques qui partent inconsciemment, font parfois de longs trajets, et se trouvent dans un endroit plus ou moins distant de

leur domicile, sans savoir comment ils y sont venus, ni ce qui a pu les y conduire.

Il y a, enfin, des déments qui cherchent toujours à sortir, à se promener sans but déterminé, et qui, s'ils ne sont pas surveillés, peuvent s'égarer, marcher longtemps devant eux sans se reconnaître, sans savoir où ils vont, sans être en état de demander leur chemin, ni de donner leur adresse, en sorte qu'il arrive de les retrouver bien loin de leur point de départ.

Les malades appartenant à ces quatre catégories, imbéciles qui vagabondent, dipsomanes qui, pendant leurs accès de débauche, quittent leur domicile pour plonger dans la fange des bas-fonds sociaux, épileptiques qui exécutent des fugues subites et inconscientes, déments qui s'égarerent en marchant au hasard devant eux, ont bien un caractère commun avec les aliénés voyageurs dont je vais parler, celui de se déplacer et de quitter leur résidence. Mais l'analogie se borne à ce seul fait, et il n'y en a aucune dans les motifs du déplacement.

Les aliénés voyageurs auxquels j'arrive accomplissent, en effet, lorsqu'ils se déplacent, un acte réfléchi et parfaitement conscient ; ils entreprennent de longs voyages par suite d'idées nettes et logiquement systématisées ; ils savent très bien ce qu'il veulent faire en quittant l'endroit où (page 10) ils se trouvent, pour émigrer dans un pays plus ou moins éloigné. Les aliénés, bien connus dans leurs allures, auxquels on pourrait le mieux les comparer, seraient ces hallucinés qui ne peuvent rester longtemps dans le même appartement, parce qu'ils s'y sentent trop tourmentés, et qui, dans une même ville, changent continuellement de maison ou de quartier. Mais, ici, au lieu d'un simple déménagement, il s'agit d'une expatriation.

Avant de m'étendre plus longuement sur les caractères du délire de ces malades, je vais laisser la parole aux faits et rapporter leurs observations. Dans la plupart, comme je l'ai annoncé, la ville du Havre joue un rôle quelconque ; mais je ne me suis pas privé d'en rapporter quelques-unes semblables, dont le théâtre est différent ; commençons par le cas le plus simple.

OBSERVATION 1. - Chagrins domestiques ; tristesse habituelle ; plus tard illusions, hallucinations de l'ouïe ; fuite précipitée pour le Havre ; en arrivant dans cette ville, tentative de suicide par submersion ; accès de lypémanie aiguë ; guérison.

Le sieur Jean-Charles L..., âgé de 54 ans, cocher à Paris, entre à l'asile de Quatre-Mares, le 13 avril 1873, venant de l'hospice du Havre.

Je n'ai pas pu avoir de renseignements sur les dispositions héréditaires de sa famille, mais j'ai su, de la manière la plus sûre, qu'il avait toujours eu une conduite très régulière, qu'il était très laborieux et très rangé, et qu'il ne commettait jamais d'excès alcooliques.

À 30 ans, il s'est marié, mais sa femme le trompa. Après quelques mois de mariage, il la quitta, alors qu'elle était enceinte, et assure-t-il, enceinte des œuvres de son amant. Depuis cette époque il a toujours été triste, sans que cependant cette tristesse ait eu un caractère maladif.

La guerre et le siège de Paris lui firent perdre la place qu'il occupait depuis longtemps, chez un loueur de grande remise ; il put néanmoins trouver un emploi dans une maison bourgeoise et ne fut pas trop malheureux ; après la Commune, il dut vivre pendant cinq ou six mois sur ses économies, et comme il était fort intéressé, cela le contraria beaucoup. (page 11)

Il rentra cependant chez son ancien patron et fut placé dans une grande famille parisienne où il était fort bien vu ; mais on constata que son intelligence était affaiblie. Au commencement de 1873, il apprit que sa femme continuait à se mal conduire, et que son fils s'en plaignait amèrement. Bien que, depuis de longues années, il ne les eût revus, ni l'un ni l'autre, il fut très sensible à ces nouvelles, et elles achevèrent de troubler sa raison.

Les personnes qui lui portaient le plus d'intérêt lui deviennent suspectes ; il ne voit plus autour de lui que des ennemis. Il va dans son pays, espérant que sa famille le protégera ; mais il lui semble que même son frère, sur lequel il comptait le plus, s'est tourné contre lui. Il croit que tous ses parents sont froids ou hostiles et revient à Paris.

Là sa situation s'aggrave rapidement ; il éprouve des illusions et des hallucinations, et se croit définitivement perdu, sans cependant en rien dire à personne. Ses tourments deviennent tels, qu'un jour, sans avertir (ni) maître ni loueur, sans prendre autre chose qu'un peu d'argent et quelques titres mobiliers, fruits de ses épargnes, mais après avoir eu le

soin de donner à ses chevaux ce qu'il leur fallait jusqu'au lendemain, il se décide à fuir. La gare la plus proche est celle de la rue Saint-Lazare ; il y court et prend le train pour le point extrême de la ligne. Au milieu de la nuit il arrive au Havre, mais il veut fuir encore plus loin ; il ne connaît personne dans la ville, il marche droit devant lui, sans savoir où il va ; il arrive au port, à la jetée, à la mer ; il veut toujours aller plus loin et se jette dans les flots. Cependant, malgré la nuit, il avait été vu ; on le sauva et on le transporta de force à l'hospice du Havre.

Là, pendant plusieurs jours, L... est en proie au délire le plus violent ; il se croit entouré d'assassins ; obsédé par des hallucinations terrifiantes, il veut s'étrangler avec ses draps, ou se briser la tête contre les murailles.

Au moment de son entrée à l'asile de Quatre-Mares, à peu près vingt jours après sa fuite de Paris et sa première tentative de suicide, il est moins violemment troublé, sans cependant être débarrassé de son délire mélancolique. Ses traits contractés expriment l'anxiété et la souffrance ; il me fait le récit de ses craintes, de sa fuite, de son acte de désespoir.

Je n'entrerai pas dans les détails de son séjour à l'asile ; qu'il me suffise de dire que, peu à peu, son délire parut céder et que tous les accidents finirent par disparaître en laissant (page 12) seulement sur les traits de L... un voile de tristesse qu'il m'assurait être son aspect habituel depuis de longues années. Il se mit promptement au travail ; s'occupa au ménage de son quartier, aux soins à donner aux voitures, aux harnais, aux chevaux.

Sa famille lui témoigna beaucoup d'intérêt ; L... touché de ces avances parut se réconcilier avec la vie.

Au bout de cinq mois et demi de séjour à l'asile, son frère vint le chercher ; L... à cette époque était entièrement rétabli ; il affirmait qu'il se sentait parfaitement capable de reprendre ses occupations sans danger de rechute. Il partit néanmoins pour aller passer quelques mois de convalescence dans son pays, en Lorraine.

Je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis sa sortie.

*Remarques.* L'histoire pathologique de L... est très simple ; chez un homme habituellement triste, à la suite de grands chagrins domestiques, une recrudescence de ces chagrins détermine un commencement de délire mélancolique caractérisé par des illusions de la vue et des hallucinations de l'ouïe. Sur ce fond pathologique, se produit

un accès de lypémanie aiguë qui dure quelques semaines et fait place à une convalescence, suivie elle-même de guérison, après six mois environ de maladie.

Mais ce qui, au point de vue qui m'occupe dans ce travail, doit spécialement être remarqué, c'est cette impulsion subite qui, au moment où le redoublement des hallucinations fait éclater l'accès de lypémanie aiguë, détermine le malade à quitter l'endroit où il se trouve, et à fuir le plus loin possible. Dans ce cas, où l'intensité du trouble intellectuel ne laissait que bien peu au malade la possibilité de raisonner ses actes et de diriger sa conduite, le plus loin possible fut, au bout de quelques heures, l'extrémité de la jetée du Havre, et le malheureux ne trouva rien de mieux à faire que de se jeter à la mer. N'était-ce pas là le voyage le plus lointain qu'il pût entreprendre ! (page 13)

OBSERVATION II. – Esprit romanesque ; oisiveté et nonchalance, hallucinations et idées de persécutions ; expatriation forcée par suite d'option pour la nationalité française après l'annexion de la Lorraine ; recrudescence du délire ; départ de Paris pour le Havre et l'Amérique ; séquestration d'office ; guérison.

M... (Joseph) est âgé de 28 ans, lorsqu'il entre à l'asile de Quatre-Mares, le 6 mars 1873.

Il est né à Metz et y a séjourné jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1872. Il a été considéré, depuis sa naissance, comme très nerveux, et a eu, vers l'âge de 10 ans, une fièvre typhoïde. Nous n'avons pas de renseignements sur ses antécédents héréditaires ; il avait 14 ans lorsque mourut son père, boulanger à Metz. Joseph est alors resté entre sa mère et sa sœur dont l'affection pour lui allait jusqu'à la faiblesse ; il en a profité pour négliger le travail, ne s'occupant que d'une manière très superficielle de la boulangerie que sa famille continuait à tenir. Dès cette époque, son caractère prenait une tournure exaltée, et il se livrait avec frénésie à la lecture des romans. Par suite de ces lectures malsaines, son esprit se faussa, et il se crut appelé à jouer dans le monde, le rôle d'un de ces héros dont il dévorait les aventures. Deux fois même, il devint amoureux de jeunes personnes d'une situation très supérieure à la sienne et il fut fort affecté de voir qu'il ne pouvait obtenir leur main. La guerre allemande, la conquête de Metz par les Prussiens, l'option qu'il fit de la nationalité française, furent autant de circonstances qui, ajoutées à l'incertitude de son avenir, achevèrent de troubler son intelligence.

Dans les premiers mois de 1873, M... (Joseph) était, nous ne savons depuis combien de temps, obsédé par des hallucinations et des idées de persécutions ; sans en rien dire à personne, il se considère comme menacé, jusque dans la maison maternelle, et mêlant la politique à ses affaires de famille, il ne sait s'il doit se méfier le plus de M. de Bismarck ou de ses propres parents. En tout cas, il juge nécessaire de pourvoir à sa sûreté, et comme, sous le joug prussien, un Français ne peut acheter d'armes à Metz, il va faire une excursion à Luxembourg pour acheter une canne à épée et un revolver ; en même temps, il s'enferme dans sa chambre et s'y fabrique, lui-même, une cuirasse en fer-blanc qu'il porte sous ses vêtements.

Ces précautions ne lui donnent aucune sécurité ; on le suit avec menaces dans les rues ; on le regarde, en ricanant : sa mère, sa (page 14) sœur elles-mêmes se rangent du côté de ses ennemis ; du reste, il ne peut rester longtemps à Metz, car il a opté pour la nationalité française. Il comprend que, pour se mettre hors de portée du danger, le mieux est de partir de suite. Il réalise une somme de 6,000 fr. constituant le plus clair de sa fortune et s'empresse de traverser la frontière française le 1<sup>er</sup> octobre.

Dans ses premiers séjours à Pont-à-Mousson et à Nancy, il continue à éprouver les mêmes persécutions, ce qu'il attribue à des espions prussiens ; il se rend à Laon, s'enferme dans une chambre de faubourg, y lit les Girondins de Lamartine et espère avoir trouvé le repos ; mais au bout de quelque temps ses tourments recommencent ; il ne peut les supporter plus d'un mois et arrive à Paris, dans les derniers jours de 1872.

Il s'installe dans un hôtel à bon marché ; ne fait, par économie, qu'un véritable repas par jour, ne lie connaissance avec personne et passe tout son temps à lire et à marcher. Ce genre de vie ne lui rendit pas le repos, loin de là. Seul, enfermé dans sa chambre, il entend des voix connues, celles de sa mère et de sa sœur surtout, qui des chambres voisines lui répètent ses propres pensées ; il est tellement convaincu de leur présence qu'il insiste auprès du propriétaire pour qu'on lui ouvre les chambres où il est sûr de les voir, et où il ne trouve personne. Dans les rues, il se sent poursuivi et observé par des espions auxquels il cherche vainement à se soustraire. Il a alors l'idée de se réfugier sous la protection du gouvernement, et pour cela, il part pour Versailles ; mais, là encore, il est en butte à un espionnage incessant, ce qui met le comble à son trouble.

Ce n'est donc plus seulement Bismarck qui tient à se rendre ainsi compte de tout ce qui le concerne, c'est M.Thiers qui le fait espionner avec autant de rigueur. Qui donc est-il pour que les plus hauts personnages tiennent tant à savoir ce qu'il fait ? En quoi peut-il leur porter ombrage ?

Quoi qu'il en soit de cette question qu'il se contente de poser, sans encore y répondre, il comprend qu'il n'est en sûreté ni à Metz, ni à Paris, ni nulle part en Europe, et qu'il n'a qu'un parti à prendre, gagner rapidement l'Amérique où il espère du moins être hors d'atteinte.

Il part donc pour le Havre avec tant de précipitation qu'il laisse tous ses effets, ses livres, ses malles dans son hôtel où il ne veut même pas remettre les pieds ; il n'emporte que son argent.

Il s'arrête à Rouen, avec l'intention d'y rester quelques (page 15) heures seulement ; puis changeant subitement de résolution, il veut retourner à Paris. Mais ses allures étranges dans la gare du chemin de fer attirent l'attention de la police ; il est arrêté dans un état complet d'égarément, reconnu aliéné et envoyé d'urgence à l'asile de Quatre-Mares, où il entre le 5 mars 1873.

Les hallucinations de M... (Joseph) étaient alors des plus intenses. Jusque dans mon cabinet, il s'arrête dans le récit de son histoire, pour aller ouvrir les portes, persuadé que derrière il va voir sa mère et sa sœur qui viennent de lui parler. Au bout de quelques semaines, invité à donner de ses nouvelles à sa mère, il lui adresse une lettre où il l'appelle « Madame » et il refuse de lui donner un autre titre, me disant à moi-même que, d'après ce qui lui est arrivé, il ne sait plus s'il doit se considérer comme le fils de cette femme, et s'il n'y aurait pas eu, autrefois, dans la famille M... quelque substitution d'enfant.

Ce fut là le point culminant de son délire, et à partir de la fin de mars son état s'améliora rapidement. Les hallucinations, d'abord atténuées, disparurent d'une manière complète, et le naturel enjoué, sympathique, voire même un peu humoristique de M... (Joseph) reparut peu à peu. Il écrivit à tous les membres de sa famille, leur donnant sans aucune restriction, le titre que comportait leur degré de parenté avec lui. Il travailla dans les bureaux de l'asile d'une manière intelligente et utile, me fit à plusieurs reprises le récit complet de ses hallucinations, les décrivant comme des accidents pathologiques qui lui avaient troublé l'intelligence, mais qui n'avaient pas laissé de traces.

Le 20 juin 1873, il me parut assez bien rétabli pour qu'il n'y eut plus lieu de le retenir à l'asile et il en sortit pour cause de guérison.

Quelque temps après, il m'écrivit une lettre de remerciements, convenable à tous égards ; j'appris qu'il était retourné à Metz dans sa famille.

Je n'ai plus eu de ses nouvelles et j'ignore si sa guérison s'est maintenue.

*Remarques.* La maladie de M... (Joseph) présente, comme la précédente, les caractères pathognomoniques de la lypémanie ; mais dans ce cas, la marche de l'affection est moins aiguë, la nature des actes délirants plus raisonnée, leur (page 16) succession moins rapide. Halluciné et persécuté depuis un temps déjà éloigné, obligé pour se croire en sûreté de porter une cuirasse et des armes, M... (Joseph) quitte Metz, sa ville natale, où il ne peut plus rester puisqu'il a opté pour la nationalité française, et qu'il se sent l'objet des persécutions de M. de Bismarck. Entré en France, il va par étapes lentes à Pont-à-Mousson, Nancy, Laon, mais il est partout tourmenté par ses hallucinations et il vient chercher un refuge à Paris. N'y trouvant pas la sécurité sur laquelle il comptait, il veut se mettre sous la protection du gouvernement, à Versailles, et subit encore une déception ; il se sent aussi persécuté par M. Thiers que par M. de Bismarck. C'est alors qu'il comprend que son salut exige une détermination héroïque et qu'il fuit Paris avec l'intention de gagner le Havre et l'Amérique ; mais en route, il est reconnu aliéné et envoyé dans un asile où il ne tarde pas à se rétablir.

Quelque tourmenté qu'il fût, M... (Joseph) a toujours raisonné ses actes avant de les commettre ; il a agi logiquement ; même en quittant Paris avec précipitation, il a en soin d'emporter son argent ; il se promettait de se faire suivre par ses habits et ses autres effets.

L'affection de M ... (Joseph) a présenté tous les caractères de la lypémanie hallucinatoire simple. Mais il a existé chez lui, en outre, une tendance à la production des idées de grandeurs caractéristiques de la mégalomanie. Il s'est demandé, à un moment, comment il se faisait qu'il pût porter, à un tel point, ombrage à M. de Bismarck et à M. Thiers ; plus tard, il a écrit à sa mère en l'appelant Madame, pensant, m'a-t-il dit, que peut-être il n'était pas réellement le fils d'un boulanger, et qu'il pouvait bien avoir été l'objet d'une substitution au berceau. Ce sont là précisément les symptômes que j'ai signalés dans un autre travail<sup>7</sup>, comme (page 17)

---

<sup>7</sup> Étude clinique du délire des grandeurs. *Mémoires de l'Académie de Médecine*, T. XXIX, années 1869-1870.

caractérisant le passage de la lypémanie simple à la mégalomanie ; mais chez M... (Joseph), ils n'ont fait qu'exister à l'état de germe, et n'ont pris aucun développement. L'amélioration rapide qui a suivi son placement à l'asile les a arrêtés au commencement de leur évolution. Une pareille guérison sera-t-elle durable ? Doit-elle donner de grandes garanties pour l'avenir ? Je ne saurais beaucoup y compter ; mais je dois au moins constater qu'à sa sortie de l'asile, M... (Joseph) ne donnait aucun signe de délire, et était capable de s'occuper d'une manière utile.

OBSERVATION III. – Lypémanie chronique ; hallucinations et délire des persécutions ; fuite de la province vers Paris et Versailles, puis fuite vers le Havre et l'Amérique ; placement dans un asile ; amélioration.

Le nommé B... (Jean-Pierre) a été amené d'office à l'asile de Quatre-Mares, le 16 septembre 1874, par tranfèrement de l'hospice du Havre, où il était depuis le 7 du même mois ; il avait été placé dans cet hospice par la police de la ville, parce qu'on l'avait arrêté comme aliéné, au moment où il arrivait de Paris afin de s'embarquer pour l'Amérique.

B... a actuellement 47 ans ; il est originaire du département de la Haute-Loire ; son père, ses frères et sa sœur ont, ou ont eu l'intelligence saine ; sa mère aurait été sujette à des périodes d'égarément intellectuel. Toute sa famille se compose de cultivateurs aisés. Il a fait quelques classes et n'a pas voulu vivre à la campagne. Il a été clerc, au Puy, dans plusieurs études de notaire ou d'avoué. Depuis 1867, il a quitté la dernière étude où il ait été employé, et sous prétexte d'approfondir l'étude du droit, pour se faire *léviste*, il a commencé dans un isolement presque complet, donnant seulement quelques consultations à des gens qui venaient, de loin en loin, lui parler de leurs affaires. Il vivait renfermé dans une chambre, lisant sans cesse, ne sortant presque jamais, fuyant la société et poursuivi par certaines idées fixes.

Il croyait que tout le monde lui en voulait, cherchait à l'empêcher de se faire une position, et s'opposait à ses intentions

En 1873, il se mit à croire qu'une jeune fille de bonne maison, qu'il avait vue à l'église, sans la connaître, sans même savoir son nom, voulait l'épouser, mais qu'on le persécutait (page 18) lui-même pour le faire partir au moyen de la magie et de l'électricité.

Ces renseignements, qui ont été fournis par un parent de B..., ont été confirmés par le malade lui-même ; il a ajouté qu'il avait fini par se

sentir si malheureux, par suite des mauvais procédés de ceux qui le persécutaient de toutes manières, et surtout en lui coupant la pensée, qu'il n'avait plus eu d'autre ressource que de quitter le pays.

Il vend donc une partie du bien dont il avait hérité de ses parents, prend quelques effets, quelques livres et une somme relativement assez considérable, et quitte le Puy au mois d'août 1874, prenant la direction de Paris, sans parti arrêté sur sa future résidence.

Il voyage, à petites journées, s'arrêtant successivement à Moulins, à Nevers, à Fontainebleau ; chaque fois qu'il s'arrête, c'est avec l'espoir de trouver une position ; il commence néanmoins par visiter les curiosités de la ville et il constate avec plaisir qu'il est débarrassé de tout tourment ; mais cette tranquillité dure peu ; au bout de quelques heures, à peine les hallucinations reprennent leur cours, B... s'aperçoit que ses ennemis sont parvenus à le rejoindre et il est obligé de partir plus loin.

Vers la fin d'août il se trouve à Paris, où il vient d'abord avec l'espoir de se perdre dans la foule et d'échapper ainsi aux poursuites ; mais les persécutions recommencent, on lui coupe la pensée et la parole ; il part pour Versailles.

Là, quelques journées ne se passent pas trop mal, puis tout recommence. B... alors, sentant qu'il ne peut se soustraire à ses ennemis, est pris de désespoir ; il ne veut pas se tuer, mais il voudrait mourir. Son pays ne lui laisse plus même l'espoir d'une mort tranquille ; il se décide à fuir en Amérique ; il y fera son possible pour trouver, dans une forêt sauvage, au bord de l'Océan, quelque refuge solitaire où il passera loin de tout être humain le peu de temps qui lui reste à vivre. Il s'adresse donc à une Agence d'émigration, paye de suite son passage jusqu'à New-York et part pour le Havre.

Malheureusement, dit-il, ses ennemis sont montés dans le train avec lui, et l'obsession a continué. Il s'est aperçu, en approchant du Havre, que des jeunes gens qui étaient dans le même compartiment complotaient de lui faire un mauvais parti ; il a pris les devants et leur a cherché querelle. De là un conflit qui a eu pour résultat de faire arrêter B... en (page 19) arrivant au Havre, puis, son état mental étant reconnu, de le faire séquestrer.

B... met, dans le récit de ses malheurs, l'accent de la profonde conviction avec laquelle les hallucinés croient aux sensations malades dont ils sont les jouets, et au délire de persécutions qui en est la conséquence. « Sa maladie, dit-il, a commencé, il y a trois ans, par des